|  |
| --- |
| **DOCUMENT DE REPONSE METHODOLOGIQUE – *Solution de base***  **Marché n° 2023-A-0015\_DSP**  **PRESTATIONS APPUIS SPECIFIQUES**  **Handicap Auditif (HA) ; Handicap Moteur et Maladies Chroniques Invalidantes (HMo / MCI) ; Handicap visuel (HV) ; Handicap Psychique (HP) ; Troubles du Neuro Développement (TND)** |

**CONSIGNE**

En réponse à la consultation et conformément à l’article 3 « Contenu des plis » du règlement de la consultation, le candidat doit remettre un document de réponse méthodologique.

Le candidat remet un seul document de réponse méthodologique par déficience (HA – HMo/MCI – HV – HP - TND), quel que soit le nombre de lots sur lesquels il se positionne.

Il est rappelé que les informations et dispositions renseignées par le candidat engagent contractuellement ce dernier quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution des prestations.

Le document de réponse méthodologique présenté doit impérativement répondre aux principes généraux et aux objectifs du cahier des charges.

Le document de réponse méthodologique est de nature à permettre **d’apprécier la valeur méthodologique de l’offre** présentée par le candidat. Le présent cadre a pour objectif de faciliter, d’uniformiser et de structurer les réponses des candidats.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **NOM DU CANDIDAT** | |  |  |
|  |  |  |  | |  |
| **CONTRACTANT,** *le cas échéant***:** | |  | Cotraitrants : |
|  | Sous-traitants : |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **PROPOSITION RELATIVE AUX,** *Un seul choix possible* **:** |  |  | PRESTATIONS APPUIS SPECIFIQUES – **Handicap Auditif (HA)** |
|  |  | PRESTATIONS APPUIS SPECIFIQUES – **Handicap Moteur et Maladies Chroniques Invalidantes (Hmo / MCI)** |
|  |  | PRESTATIONS APPUIS SPECIFIQUES – **Handicap Visuel (HV)** |
|  |  | PRESTATIONS APPUIS SPECIFIQUES – **Handicap Psychique (HP**) |
|  |  | PRESTATIONS APPUIS SPECIFIQUES – **Troubles du Neuro Développement (TND)** |

**INFORMATIONS DESTINEES A L’ANALYSE DES OFFRES :**

**Le candidat doit respecter l’ordre défini ci-dessous lors de l’élaboration de son document de réponse méthodologique.**

1. **CRITERE 1 – METHODOLOGIE ET MODALITES D’INTERVENTION (*Pond : 40% de la note finale*)**
2. **METHODOLOGIE ET MODALITES D’INTERVENTION (*Pond : 70%)***

* Le candidat présente, en prenant soin de ne pas faire de copier / coller du cahier des charges :
* Sa **compréhension de l'objet et des principes généraux du marché** ;
* Sa **compréhension des attendus** des prestations "appuis spécifiques" ;
* Sa **compréhension du "déroulé de la prestation**" ;
* Le **positionnement** adopté vis-à-vis des acteurs (prescripteurs, personnes, parties prenantes...). Il précise le rôle qui lui est dévolu dans le cadre du présent marché, ses fonctions et ses responsabilités.
* Le candidat présente sa **méthodologie et ses modalités d’intervention** pour répondre aux objectifs et exigences du cahier des charges. A ce titre, il développe :
* Les conditions de mobilisation des prestations "appuis spécifiques" ;
* La méthodologie employée pour la réalisation de l'étape de qualification de la demande et des 5 modules (Analyse de la situation ; analyse des capacités ; Evaluation approfondie avec préconisations ; Conseil et appui à la mise en œuvre ; Suivi des préconisations) ;

Au cours de cette présentation, il démontre sa compréhension des enchaînements possibles des prestations / modules.

Il présente également et à chaque étape, les modalités d'association, de collaboration et de partage des informations avec le prescripteur, la personne, et toute autre partie prenante.

Il identifie clairement le début et la fin des prestations attendues, ainsi que les livrables associés.

Il précise les modalités de délivrance : Présentiel et/ou distanciel.

De façon complémentaire et distincte, le candidat illustre ces propose par la présentation de références / expériences similaires ou des cas concrets.

* Le candidat présente les **outils et techniques utilisés** pour la réalisation de la prestation "appuis spécifiques". Il précise en quoi les outils et techniques sont spécifiques à la typologie du handicap. Il est attentif aux sujets de l’innovation, des nouvelles technologies et de l’accessibilité. Il démontre la plus-value des outils et techniques et en quoi ces derniers poussent vers une autonomie de la personne.
* Il précise **ses capacités et moyens, pour moduler et adapter son intervention** aux différents besoins, situations et caractéristiques.

Il précise les modalités d’individualisation pour la délivrance des prestations.

Il illustre ces propos par la présentation de références / expériences similaires ou des cas concrets.

1. **SOUS-CRITERE 2 – MODALITES D'ORGANISATION ET DE TRAVAIL : PILOTAGE, SUIVI ET CONTROLE (*Pond : 30%*)**

* Le candidat présente les **modalités de collaboration, de pilotage et d'animation** mises en œuvre dans le cadre du présent marché (cf. Article CC.11 du cahier des charges – Article 5.1 du CCAP – Rubrique Nature des prix)

A ce titre, il présente entre autres :

* Les processus, modalités et outils mis en œuvre pour assurer l’organisation, la coordination et la gestion des équipes ;
* Les processus, modalités et outils mis en œuvre pour assurer l’animation du marché ;
* Les processus, modalités et outils mis en œuvre pour assurer la gestion administrative du marché.

*Il prend soin de reporter les activités prévues dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).*